



# ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Réunion du  
Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL)  
lundi 13 novembre 2023  
(14h00-16h00)

---

## Ordre du jour :

- tour de table : présentation des membres du CAVL ;
  - intervention de madame la rectrice ;
  - présentation du règlement intérieur du CAVL adopté le 06/12/2022 ;
  - présentation des représentants au CNVL, des vice-présidents, des éco délégués, des référents culture, des membres des différentes instances ;
  - présentation du dispositif « classes engagées, lycées engagés » par le référent académique ;
  - présentation des enjeux de l'EAC par la déléguée académique à l'action culturelle ;
  - présentation du CVL du lycée Letournel de Saint Pierre et Miquelon ;
  - proposition d'actions académiques du CAVL pour l'année 2023/2024 ;
  - définition des critères de l'appel à projets sur les fonds de vie lycéenne 2024 ;
  - échéances à venir ;
  - questions diverses.
- 

## Présents :

### **Membres adultes :**

Christine Gavini, rectrice, présidente du CAVL ;  
Philippe Chanteur, IA-IPR EVS – DAVLC ;  
Vincent Reig, IA-IPR EVS ;  
Dominique Cantrelle, conseillère technique EVS ;  
Rémi Niobey, représentant de l'Aroéven Caen-Normandie ;

### **Membres élus :**

Matias Adjacent (lycée Neruda, Dieppe) ;  
Kalan Albaret (lycée Curie-Corot, Saint Lô) ;  
Carla Aussant—Soive (Lycée Rostand, Caen) ;  
Marie Harel (lycée Le Verrier, Saint Lô) ;  
Océane Lebourgeois (EREA Robert Doisneau, Saint Lô) ;  
Mathéo Leguédois (EREA Robert Doisneau, Saint Lô) ;  
Louna Merlier (lycée Mézeray-Gabriel, Argentan) ;  
Salma Nini (lycée Anguier, Eu) ;  
Mattéo Perrot (lycée Allende, Hérouville Saint Clair) ;  
Lucas Seillier (lycée Malherbe, Caen) ;  
Swad Savry (lycée Napoléon, L'Aigle) ;  
Rubèn Tétu (lycée Anguier, Eu).

**Invités :**

Agnès Lelièvre, déléguée académique à l'action culturelle ;  
Les élèves du lycée Émile Letournel de Saint-Pierre et Miquelon alors présent à Caen et leurs accompagnateurs.

Absents excusés :

**Membres adultes :**

Tony Derebergue, conseiller sécurité ;  
François Dubos, CPE du LPO La Morandière de Granville ;  
Jean-Denis Peyret, proviseur du lycée Schuman-Perret, Le Havre ;  
Laurent Desaunay, adjoint régional Ligue de l'enseignement, délégué général de LDE de l'Eure ;  
Jérôme Allain, FCPE Calvados ;  
Bertrand Deniaud, vice-président du conseil régional ;  
Marie-Hélène Roux, conseillère régionale.

**Membres élus :**

Inès Aït-Ameur (lycée Robert de Mortain, Mortain Bocage) ;  
Lorik Archeray (Lycée Bartholdi, Barentin) ;  
Clara Baffault (lycée de La Côte d'Albâtre, Saint Valéry en Caux) ;  
Richard Calluyère (lycée Mézeray-Gabriel, Argentan) ;  
Adèle David (Lycée La Morandière, Granville) ;  
Maxence Del Valle-Boudillon (Lycée des Andaines, La Ferté-Macé) ;  
Elsa Fanget—Passoni (lycée Galilée, Franqueville Saint Pierre) ;  
Anaëlle Jean (lycée Jeanne d'Arc, Rouen) ;  
Tom Lefevre (Lycée Briand, Évreux) ;  
Sandrine Lemire (Lycée Briand, Évreux) ;  
Océane Leroi (lycée Bartholdi, Barentin) ;  
Alban Plihon (lycée de La Côte d'Albâtre, Saint Valéry en Caux) ;  
Hipolyte Ponthieu (Lycée Corneille, Rouen) ;  
Marius Vallée (Lycée Marland, Granville).

*Est désigné secrétaire de séance, Vincent Reig ;*

*Est désignée secrétaire adjointe, Carla Aussant—Soive.*

Madame la rectrice souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du CAVL et tout particulièrement aux élèves et personnels du lycée Émile Letournel de Saint Pierre et Miquelon, ainsi qu'aux nouveaux membres élus du CAVL devenus titulaires cette année.

Le mouvement social de ce lundi 13 novembre dans les transports a occasionné des difficultés pour réunir l'ensemble des élus du CAVL : un certain nombre d'entre eux n'a pas pu se déplacer.

Les personnels membres ou invités au CAVL se présentent, à savoir madame Dominique Cantrelle, conseillère technique établissements et vie scolaire auprès de madame la rectrice, madame Myriam Akhebil, proviseure du lycée Émile Letournel, monsieur Vincent Reig, inspecteur, référent académique sur le dossier « classes engagées, lycées engagés » et madame Agnès Lelièvre, déléguée académique à l'action culturelle.

Après avoir remercié les élus pour leur engagement, madame la rectrice présente les différentes priorités ministérielles et académiques.

Le premier axe est le déploiement d'une culture de l'engagement. La capacité des jeunes à se mobiliser reste un enjeu majeur. Différentes formes d'engagement sont aujourd'hui développées : la participation et la contribution aux instances de vie lycéenne et collégienne (participation pour certains au CNVL, engagement aux CAVL, CVL ou CVC en collège), le développement d'autres formes d'engagement en relation avec les enseignements comme l'EMC qui fait actuellement l'objet d'une réflexion sur les contenus et enfin les évolutions du service national universel (SNU)

qui monte en puissance depuis 2020 avec une entrée nouvelle, celle de la labellisation des classes engagées et lycées engagés.

Le deuxième axe relève du champ de l'orientation dans le supérieur, autour notamment de la notion de l'ambition chez les élèves. La création d'un plan pluriannuel d'orientation dans les établissements pour aider les élèves à aller plus loin dans les études constitue un levier pour cette politique en faveur des élèves.

Enfin, l'ouverture culturelle, qui dépasse l'enseignement traditionnel, est un axe important du projet académique. Le développement de l'appétence pour les arts et la culture se voit facilitée par la mise en œuvre au niveau national du pass culture.

- **Présentation du règlement intérieur du CAVL**

Philippe Chanteur, DAVLC, insiste sur certains points du règlement intérieur.

Il est rappelé l'organisation générale du CAVL : la présidence, les deux vice-présidences, l'obligation de tenir au moins trois réunions par an pour lesquelles ne sont convoqués que les membres titulaires. Il appartient à ces derniers, en cas d'empêchement, de contacter leurs suppléants.

Il est aussi rappelé que les frais de déplacements et de restauration des élus sont pris entièrement en charge par les fonds de vie lycéenne.

- **Présentation d'élus au CAVL avec des rôles particuliers**

Du fait du départ d'un certain nombre d'élus (partis en étude supérieure et n'étant plus scolarisés dans un lycée de l'académie), un certain nombre de missions est aujourd'hui vacant. C'est le cas par exemple des deux postes de vice-présidents. En raison de l'absence d'un nombre suffisant d'élus par les raisons déjà évoquées, il est proposé que les désignations des titulaires de ces missions soient reportées.

Salma Nini, représentante au CNVL avec Lorik Archeray, présente son action au niveau national.

- **Présentation du dispositif « classes engagées, lycées engagés ».**

Monsieur Reig présente un nouveau dispositif d'engagement. À partir de la rentrée 2023, le label « classe engagée » ou « lycée engagé » permet à des élèves de seconde et de première année de CAP de bénéficier d'un projet pédagogique annuel proposant des contenus et initiatives autour de l'engagement. La labellisation est définie en fonction de la thématique du projet de classe déterminée selon les quatre dominantes suivantes : défense et mémoire, sport et jeux olympiques et paralympiques, environnement, résilience et prévention des risques.

Ce projet pédagogique intègre la participation à un séjour de cohésion du service national universel sur temps scolaire, dont une partie du contenu est articulé avec la thématique du projet pédagogique d'engagement. Le séjour de cohésion comprend un tronc commun de contenus et une coloration (3 journées dédiées). Ce tronc commun comprend des activités diverses autour de la défense et de la mémoire, de la sécurité intérieure et de la résilience, des principes et des valeurs de la République, mais aussi des activités permettant au jeune de s'engager pour l'environnement ainsi que des activités physiques, sportives et de cohésion. À la fin du séjour de cohésion, un rallye de synthèse est organisé. Il permet aux jeunes de restituer ce qu'ils ont appris durant le séjour. Dans le cadre du séjour de cohésion, trois journées seront dédiées aux « colorations ». La coloration permet un approfondissement d'une des thématiques traitées dans le tronc commun.

- **L'éducation artistique et culturelle (EAC)**

Madame Lelièvre présente les enjeux de l'EAC qui reposent sur une charte nationale. L'EAC s'appuie sur trois piliers que sont la rencontre, la pratique et les connaissances. C'est une éducation à l'art, par l'art. C'est aussi une pratique autour de l'engagement avec le développement de pratiques collaboratives. Il s'agit notamment de construire des compétences pour apprendre à argumenter et à développer l'esprit critique.

Il est rappelé les huit grands domaines mobilisables pour des projets d'EAC : arts visuels et patrimoine, histoire et mémoire, spectacle vivant, cinéma et audiovisuel, éducation aux médias et à l'information, culture scientifique, technique et industrielle, livre et lecture, musique.

Le pass Culture contribue à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Il se compose de deux déclinaisons : une part collective pour la mise en place de projets par classe au sein des établissements scolaires à partir de la 6<sup>ème</sup> et d'une part individuelle à la disposition des jeunes de 15 à 18 ans.

La part dite collective permet aux professeurs de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour leurs classes et groupes d'élèves. Cette part s'applique aux élèves de la 6<sup>ème</sup> à la terminale. Les offres collectives couvrent les spectacles, concerts, ateliers, rencontres, conférences, expositions, visites... En moyenne, 800 euros sont ainsi financés par classe et par année scolaire, pour des activités d'éducation artistique et culturelle. Un référent Culture est nommé dans chaque collège et lycée, il est l'interlocuteur privilégié pour ce dispositif.

La part individuelle permet à tous les jeunes de 15 à 18 ans et sur l'ensemble du territoire national d'acquérir des biens et services culturels grâce à un crédit individuel. Ils peuvent, en téléchargeant l'application pass Culture, réserver des places et abonnements, des livres, des CD, des services numériques, des visites, des cours et ateliers, du matériel pour les beaux-arts, etc.

Une représentante du CAVL interroge madame Lelièvre sur le niveau d'information transmis à l'attention des personnels enseignants au sujet du pass Culture en ajoutant que le sujet mériterait d'être plus connu.

Madame la rectrice propose de diffuser un message à l'attention des professeurs référents culture. Le DAVLC précise que des interCVL sont régulièrement organisés à l'échelle académique. Il fait la proposition d'associer madame Lelièvre, DAAC, et d'inviter des référents culture d'établissement à une prochaine de ces réunions afin de renforcer la visibilité du pass culture et de sa mise en œuvre.

- **Présentation du CVL du lycée Émile Letournel de Saint Pierre et Miquelon**

L'établissement est une cité scolaire qui comprend un collège et un lycée général et professionnel.

Madame la proviseure indique que la culture de l'engagement y trouve une place importante en relation avec l'identité d'un territoire où la vie associative est riche. Sur l'année 2018-2019, les élèves ont par exemple travaillé sur la thématique de l'engagement en s'appuyant sur la réalisation d'une vidéo pour préparer la semaine de l'engagement.

De plus, un travail important est mené pour lutter contre toutes les formes de discriminations (concours, affiche, exposition itinérante, temps de débat).

La professeure documentaliste et des élèves présentent également « le prix de l'ailleurs » qui promeut la littérature sous la forme d'un prix avec un panel d'ouvrages qui ouvre aux débats et à des échanges de points de vue. Cette action est aussi une occasion de rencontrer des auteurs au sein de l'établissement.

- **Propositions d'actions académiques du CAVL pour l'année 2023-2024.**

Les actions concernent les quatre thématiques de travail adoptées par le CAVL pour le mandat en cours.

Développement durable : renouvellement de l'action de la clean walk.

Culture : proposition d'un projet photo à l'échelle académique. Il s'agira pour chaque lycée participant de sélectionner deux photographies réalisées par les élèves volontaires autour des quatre thématiques de travail du CAVL (développement durable, culture, engagement et citoyenneté, égalités). Un accompagnement du projet avec une personnalité issue du monde de la photographie est aussi évoqué.

Calendrier proposé : lancement de l'appel à candidatures courant janvier-février 2024 ; recueil des candidatures en mars-avril. Organisation d'un jury académique (CAVL, DAAC, enseignants) en mai-juin. Il est rappelé l'importance à donner à la campagne de communication (compte Instagram du CAVL par exemple) autour de ce projet. Les photos retenues par le jury pourront être exposés sur les deux sites académiques de Caen et Rouen, ainsi qu'au sein d'une exposition virtuelle diffusée à tous les lycées.

Engagement et citoyenneté : écriture d'une charte sur les attentes de l'engagement des élèves élus en CVL. Il est également proposé de mettre en place un diplôme ou une lettre de valorisation liée à l'engagement. Il s'agit aussi de valoriser la communication sur le rôle des instances (connaissance du CAVL, du CVL...). La création d'un poste de chargé de communication du CAVL (un titulaire et un suppléant) est également proposée.

Égalités : les élus du CAVL rapportent que les cours d'éducation à la vie sexuelle et affective ne sont pas toujours effectifs en établissements. Les élus demandent à madame la rectrice si une communication par la rédaction d'un courrier à l'attention des proviseurs serait envisageable afin de rappeler le caractère obligatoire de cet enseignement. Madame la rectrice approuve et propose également que lors de la prochaine séance du CAVL soit exposé le plan académique par madame la conseillère technique du service infirmier. Il est aussi proposé par les élus du CAVL de mettre en place un concours « Montre ta formation » afin de déconstruire les stéréotypes genrés sur les formations et montrer toute la diversité de celles-ci (notamment sur les secteurs des sciences et de l'industrie par exemple).

Les élus demandent par ailleurs une intervention lors de la séance à venir autour des questions relatives à la prévention et à la lutte contre le harcèlement scolaire. Madame la rectrice donne son accord : le plan académique sera ainsi présenté par le référent académique, monsieur Michaël Merlin.

- **Définition des critères de l'appel à projets académiques sur les fonds de vie lycéenne 2024**

Pour accompagner les établissements normands à l'élaboration des projets de vie lycéenne, cinq critères sont définis :

- Distinguer les projets qui relèvent des compétences de la région et ceux qui relèvent des compétences de l'éducation nationale ;
- Étudier la pertinence par rapport aux thématiques énoncées ;
- Se questionner sur le nombre d'élèves qui pourraient bénéficier du projet ;
- Réfléchir sur la faisabilité à la réalisation du projet ;
- Être attentif au critère d'équité entre les différents projets.

La campagne 2024 des appels à projets sur fonds de vie lycéenne fera l'occasion d'une communication vers les lycées au cours du mois de janvier.

- **Les échéances à venir**

Au niveau national : réunion du CNVL le 28 novembre à Paris.

Au niveau académique : un interCVL en visioconférence sera organisé le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 de 11h30 à 12h30. La séance sera enregistrée puis mise à disposition des lycées. Il s'agira de présenter les membres élus du CAVL, d'effectuer un retour des travaux du CNVL, et d'exposer les projets académiques et l'appel à projet.

Le DAVLC propose de réunir quatre fois le CAVL cette année. Les prochaines réunions :

- entre les congés de Noël et d'hiver : présentation des plans académiques en matière d'éducation à la santé et de lutte contre le harcèlement ;
- entre les congés d'hiver et de printemps : étude des appels à projets sur fonds de vie lycéenne ;
- après les congés de printemps : bilan du mandat du CAVL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h46.

La rectrice de la région académique Normandie,  
Rectrice de l'académie de Normandie,  
Chancelière des universités,  
Présidente du CAVL

Christine Gavini

Le DAVLC

Le secrétaire de séance

La secrétaire de séance adjointe

Philippe Chanteur

Vincent Reig

Carla Aussant--Soive